

DOSSIER DE PRESENTATION



Les Clubs Parents

Dans le cadre de sa politique d'action sociale, la Caf d'Ille et Vilaine développe et labellise des lieux d'échanges entre parents et professionnels, dits « Clubs parents ».

Les objectifs sont de conforter les parents dans leurs compétences et d'aider au maintien du lien entre chaque parent et chaque enfant.

Janvier 2017

Les « CLUBS PARENTS » ?

Il s'agit de lieux au sein desquels des parents, préoccupés ou en questionnement sur leur rôle et leur responsabilité, se retrouvent régulièrement.

Les parents peuvent ainsi :

- **confronter leurs expériences : sortir de leur isolement face à une difficulté, prendre du recul.**
- **partager leurs connaissances et leurs savoirs faire : se faire aider et aider les autres.**
- **réfléchir avec des professionnels et construire ensemble des projets.**

> Des lieux ouverts à tous les parents

Tout parent peut être confronté à des incertitudes, des difficultés. Les clubs parents s'adressent à tous les parents quel que soient leurs revenus, leurs situations professionnelles, les compositions familiales...

Les clubs parents sont variés, ils peuvent être portés par :

- des centres sociaux,
- des associations familiales,
- des associations locales situées en milieu urbain ou rural (dans un souci de proximité, un club parent peut être itinérant dans une communauté de communes)

> Les clubs parents : échange et partage d'expériences entre parents

Les groupes se composent en moyenne de 8 à 15 personnes. Afin de faciliter les échanges, des clubs parents se divisent parfois en plusieurs groupes plus restreints (ex : groupe de parents de jeunes enfants ou futurs parents, groupe de parents d'adolescents...)

Chaque association assure la gestion de son club parents : mise en œuvre du projet, communication, recrutement des intervenants, élaboration de son programme et de son règlement intérieur.

Les clubs parents ont des modalités de fonctionnement qui diffèrent les uns des autres :

- Certains clubs parents proposent, d'une part, des permanences informelles durant lesquelles chacun peut venir discuter, et d'autre part, des temps de rencontres structurés.

- Certains clubs parents favorisent les groupes restreints et proposent des temps de rencontres plus fréquents.

Afin de permettre aux parents de participer à ces rencontres, certaines associations proposent un mode de garde.

Les thèmes abordés lors des rencontres

- **Les relations avec l'enfant** : les relations parent(s)-enfant, les relations entre membres d'une fratrie, la relation de l'enfant avec son environnement (le numérique, les addictions, l'argent, les copains...).
- **La communication** : l'écouter (décoder ses paroles, ses actes), le comprendre, lui parler...
- **L'autorité** : le positionnement éducatif (les modèles éducatifs de référence), les limites, la sanction.
- **La vie en dehors de l'enfant** : le couple, le changement avec l'arrivée d'un enfant, l'articulation des temps de vie.
- **Les thèmes généraux liés à l'âge de l'enfant** : l'alimentation, le jeu, le sommeil...

Exemples :

- Les émotions de l'enfant.
- Les nuits de l'enfant et des autres personnes de la maison.
- La prise d'autonomie de l'enfant.
- Etre parent d'un petit enfant, c'est prenant. Prendre soin de soi, de son couple.
- Les addictions chez l'adolescent.
- L'argent de poche.
- Les copains.
- Les nouvelles technologies.
- La réaction face aux conflits...

Comment mettre en place un « CLUB PARENTS » ?

> La naissance d'un label

La Caf a souhaité une phase d'expérimentation de cette action dans un fonctionnement concret.

En 2008, deux « Clubs parents », gérés directement par la Caf, ont débuté leur activité.

Il s'adresse aux associations, fédérations et plus généralement aux organismes à but non lucratif.

> Obtenir le label « Club parents », c'est construire un projet avec des critères précis :

- Apporter des réponses concrètes aux questions des familles.
- Disposer d'un lieu identifié permettant l'accueil de groupes de parents, le "club parents" peut également être itinérant sur un territoire.
- Planifier au minimum six rencontres par an, régulièrement étalées dans le temps, et transmettre ce programme prévisionnel à la Caf.
- Développer des projets communs avec les structures locales (associations, collectivités locales, maisons de quartiers, associations de parents d'élèves, etc...)
- Proposer la participation d'intervenants à l'écoute des préoccupations des parents et leur apportant des informations concrètes.
- Assurer la présence d'un référent sensibilisé à l'accueil et à l'animation, garant du bon déroulement des rencontres.
- Poser les règles de fonctionnement du "club parents", et les présenter aux parents.

→ Après instruction des dossiers, les projets retenus se voient attribuer le label « Club parents » et bénéficient d'une participation financière de fonctionnement.

Pour toutes les associations, à l'exception des Centres sociaux, cette subvention est de 300 € par séance. Ce financement est plafonné à hauteur de 3 000 € annuels (quel que soit le nombre de groupes ouverts au sein du Club Parents).

Pour les Centres sociaux, cette subvention est de 200 euros par séance dans la limite d'un plafond de 2 000 € annuels. La subvention passe à 300 euros, dans la limite d'un plafond de 3 000 annuels si plusieurs groupes sont constitués au sein du Club Parents animé par un Centre social.

→ Lorsqu'un projet présenté ne répond pas aux critères demandés, la Caf accompagne l'association dans le réajustement de celui-ci.

> Rôle et intervention de la Caf

Soutien dans l'élaboration du projet

La Caf apporte un appui technique aux associations (rencontres collectives et parfois individuelles) ainsi qu'un soutien financier.

Soutien dans la mise en œuvre du projet

La Caf coordonne le dispositif « Club parents » et facilite la mise en réseau des associations.

Suivi du projet - Mise en réseau des Clubs parents

Des rencontres regroupant l'ensemble des porteurs de projets se déroulent annuellement.

Des temps de bilan et d'échange de pratiques sont également organisés.

Article paru dans le journal interne de la Caf 35 :

Rencontres « Clubs Parents »

Comment animer les échanges entre parents ?

Echanger, s'informer, se soutenir... le dispositif « Club Parents » connaît un bel essor depuis sa création en 2009. Chaque année, une rencontre est organisée pour les animateurs et les référents de ces lieux labellisés. L'occasion de partager et d'améliorer la qualité des échanges.

Un premier temps de rencontre a été organisé en juin 2010 autour du thème "la place de chacun dans le groupe d'échanges : le parent, l'animateur bénévole ou professionnel, l'intervenant".

Cette année, la rencontre s'est organisée sur deux demi-journées à Caf et Familles. Le thème de travail a été choisi par les animateurs des clubs parents. L'objectif était double : améliorer la qualité des échanges et s'adapter à des parents pour qui la parole n'est pas spontanée avec les autres... « **La mise en commun des outils, supports et jeux expérimentés pour animer les échanges** » a donc été le thème travaillé le 5 décembre dernier. Chantal Chotard, éducatrice de jeunes enfants participait à cette rencontre en tant que formatrice.

Eliane Gaster était également présente afin de promouvoir auprès des clubs parents la richesse du fonds documentaire de Caf et Familles et surtout pour présenter les supports créés pour s'adapter à la demande et aux thèmes traités.

Cette démarche de mise en réseau vise à partager des compétences et des outils pour répondre à l'objectif premier d'accompagnement à la parentalité. En cela, les jeux tels : « le chemin des parents » « parents enjeux » « parent-ilparent-elle » « 100 % parents »* ont été très appréciés. La formatrice a su montrer comment avec un même support les utilisations pouvaient s'adapter aux préoccupations des parents et enrichir les débats.

33 « Clubs Parents » labellisés au 1er janvier 2017

GESTIONNAIRES	LIEUX D'IMPLANTATION
Association Sources	RENNES
Association Maman Blues 35	RENNES
Association Terre des Arts	RENNES
Centre social des Champs Manceaux	RENNES
C.I.D.F.F. 35 : Club parents solos	RENNES
France Parrainages	RENNES
Centre social de Maurepas	RENNES
Centre social Ty Blosne	RENNES
Association Parents confiance Betton	BETTON
Association Familles rurales	DINGE
Parents partage	LE VERGER
Association Communiquer avec bienveillance	SAINT GREGOIRE
Confédération Syndicale des Familles : Entraide Familles - association locale	DOMLOUP
Confédération Syndicale des Familles – association locale	SAINT SAUVEUR DES LANDES
Confédération Syndicale des Familles – association locale	ST DIDIER
Confédération Syndicale des Familles – association locale	ST JEAN SUR VILAINE
Confédération Syndicale des Familles – association locale	RETIERS
Confédération Syndicale des Familles – association locale	MEDREAC
Confédération Syndicale des Familles – association locale	LOUVIGNE DE BAIS
Confédération Syndicale des Familles – association locale	PARIGNE
Centre social de la Lande	SAINT JACQUES DE LA LANDE
Familles actives au centre social	FOUGERES
Atout Parents Secours catholique	JANZE
AMIDS - Centre social de la Découverte	SAINT-MALO
MJC Messac Guipry	MESSAC GUIPRY
Association Confluence Centre social	REDON
Association Café des Parents	MAURE DE BRETAGNE
Association Parents handicap rencontre	VITRE
Association Un zèbre à Vitré	VITRE

<p>Association Salsa Familia</p> <p>Confédération Syndicale des Familles – association locale</p> <p>« Parents Plus » - U.A.I.R. (Union des Associations Interculturelles de Rennes)</p> <p>Centre social A.D.S.C.R.P.</p>	<p>CHATEAUBOURG</p> <p>MARPIRE-CHAMPEAUX</p> <p>RENNES</p> <p>PLELAN LE GRAND</p>
--	---

(Club parents)

ALLOCATIONS FAMILIALES

Caf d'Ille-et-Vilaine

Ouverture aux parents de lieux d'échanges, d'information et de soutien dans le domaine de la parentalité